

# Wolu-Inter-Quartiers

## ... en action !

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

Décembre 2012

MENSUEL N° 162 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: B. Tilquin, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Apéro-rencontre Voisins-Voisines le 16 décembre à 16 h 30

Wolu-Inter-Quartiers propose à tous les Woluwéens de se retrouver pour une visite guidée et un apéro-rencontre propre à stimuler les échanges d'idées et d'impressions sur l'art d'aujourd'hui en compagnie des artistes exposants. A la Médiatine !

On vous invite en page 4 à lever le voile sur ce que vous allez découvrir le 16 décembre ...

### Environnement

#### Recours contre Mobistar

Le comité Aquilon et les habitants se sont mobilisés récemment contre la demande de Mobistar d'exploiter en dérogation une installation d'antennes relais implantées depuis 15 ans à l'avenue du Mistral. Pratiquement, cette société demandait une dérogation pour pouvoir dépasser pendant deux ans de plus les nouvelles normes bruxelloises d'émission, et cela, afin de pouvoir adapter son réseau. Il faut savoir que toutes les sociétés de ce type sont au courant depuis longtemps de l'application de nouvelles normes et ne sont pas pressées de se mettre aux normes requises par la loi. Le permis d'environnement ayant été accordé à Mobistar par l'IBGE (Bruxelles Environnement), le comité de quartier et ses habitants ont décidé de déposer un recours contre cette décision.

#### Recours contre Mobistar devant le collège de l'Environnement de Bruxelles Capitale.

Voici le recours relaté par Madame Esposito (coordinatrice du comité de quartier) :

J'ai été convoquée par le collège de l'environnement de la région de BXL Capitale le 22 octobre 2012. Il faut savoir que chaque contestataire devant payer 125 € pour défendre un recours devant le collège de l'environnement de BXL Capitale, afin de ne pas multiplier les frais, une seule personne a donc été convoquée. J'ai donc parlé en mon nom, mais j'ai spécifié que je représentais les habi-

tants du quartier concerné. A noter qu'au vu de cette somme importante, les habitants ont été sollicités et ont répondu nombreux afin de financer le recours dans son entièreté.

Le collège était composé d'une quinzaine de personnes, il y avait également l'avocat de Mobistar, l'IBGE (Bruxelles Environnement) représenté par la responsable du service d'octroi des dérogations, Melle Élise Darchambeau et une juriste, Mr. Peeters, responsable de l'environnement à la commune de Woluwe-Saint-Lambert qui me secondait pour tous les points spécifiquement juridiques et techniques.

La présidente du collège d'environnement m'a demandé quelles étaient mes motivations pour rejeter la prolongation de deux ans du voltage actuel, ce qui permettrait à Mobistar de dépasser la norme des 1,5V/m, imposée par la loi ; l'ensemble du gradient du champ électro-magnétique devant être inférieur à 3V/m.

**N.B.** : à noter que la norme des 1,5 V/m (soit 25% du champ total) est définie par opérateur et non par antenne.

J'avais préparé une petite brochure avec des questions, des photos et des graphiques qui devaient compléter mes arguments oraux. Cette brochure expliquait les problèmes liés à ces ondes électromagnétiques, leurs propagations, les problèmes de santé que cela pouvait provoquer dans la population, sans preuve tangible,



mais avec conviction, et en demandant que le principe de précaution soit appliqué sans tarder.

J'ai affirmé également :

1. Que l'IBGE (Bruxelles Environnement) a simplement **simulé** l'impact des ondes sur nos habitations, qu'elles pouvaient s'avérer plus fortes que prévu et que l'accord reposait sur simplement **une simulation** et non sur des faits réels.

2. Que contrairement à ce qu'affirme Mobistar, ainsi que tous les autres pourvoyeurs en téléphonie, nous n'avons pas besoin d'un réseau renforcé pour regarder un match de foot ou surfer sur Internet sur notre GSM, mais tout simplement téléphoner ou envoyer des SMS et que le réseau nous suffisait largement tel quel.

3. Que des nouvelles habitations vont être construites (Athénée Royal et au coin Neerveld/Athénée Royal) et que cela nécessiterait de nouveaux calculs.

4. Que les autres antennes implantées dans notre environnement proche n'ont pas été prises en compte

et que toutes leurs simulations devront donc être adaptées en conséquence.

**N.B.** : En effet, dans ses graphiques, l'IBGE (Bruxelles Environnement) a utilisé un programme qui étudie la propagation et l'impact des ondes sur les habitations ainsi que sur les passants.

Mais ce sont **des simulations** et non des faits certifiés.

Contre toute attente, la demande de Mobistar a été refusée.

Ce sont les arguments de M. Peeters et les miens ainsi qu'une défense maladroite et imprécise de leur avocat, qui était très peu au courant de ce dossier, qui a fait pencher la balance de notre côté.

Tant mieux pour nous !

Mobistar doit donc réduire le volta-

ge de ses antennes dès à présent.

Je viens d'écrire à la police de l'environnement de l'IBGE (Bruxelles Environnement) pour que des tests soient effectués sans plus tarder.

**N.B.** : Mobistar peut introduire un recours devant le gouvernement, si ce dernier se base sur l'ordonnance du 14 mars 2009, ce sera refusé et cela servira peut-être de jurisprudence, mais il peut aussi passer outre et l'accepter.

Mais dans la négative, Mobistar devra aller alors jusqu'au Conseil d'état, (coût : +/- 20.000 €).

**Remarque** : BASE veut implanter également une antenne sur son immeuble rue Neerveld (introduction de cette demande à l'urbanisme, ensuite à l'environnement) et VOO lorgne également le toit du home, décidément bien convoité !

Dans ce cas, il y aura de nouveaux permis à contrecarrer.

**En conclusion** : nous avons bien fait de nous défendre, même si nous devons affronter dans moins de deux ans, une nouvelle demande de Mobistar pour deux nouvelles antennes afin de pallier, selon lui, à « la faiblesse de ses 3 antennes actuelles ». Dans ce cas, il leur faudra un permis d'urbanisme et un permis d'environnement.

Un grand merci à tous ceux qui ont financé le comité pour le recours, sinon, rien ne se serait passé.

*Claudine Esposito*

**Comité de quartier Aquilon-Athénée Royal-Eoliennes-Mistral-Neerveld-Lola Bobesco.**

**N.B.** : le document recours et les graphiques de l'IBGE peuvent vous être envoyés par email sur simple demande à [woluintergartiers@hotmail.com](mailto:woluintergartiers@hotmail.com) ou être téléchargés sur notre site [www.wiq.be](http://www.wiq.be)

## ***Vie citoyenne***

### ***Assemblée d'habitants dans le « haut Woluwe »***

Les comités de quartier situés autour le Parvis St-Henri, Prekelinden/Bois de Linthout et Marie-José, Lambeau, Lartigue (MJLL) ont convié le 22 novembre dernier les habitants à une soirée à l'occasion de l'assemblée des habitants.

Une soixantaine d'habitants étaient présents et la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et riche en échanges.

#### **Petit Patrimoine**

Nous sommes situés dans ce qu'on appelle communément le « Haut Woluwe » où le bâti date, la plupart du temps, du début du ving-

tième siècle. Les façades de nos maisons sont caractérisées par de nombreux éléments témoins de cette architecture tels des grilles et balcons en fer forgé, des sgrafittes, des vitraux ... et parfois du jardinet de façade à l'avant de la maison. Tous ces éléments contribuent à l'originalité et à l'esthétique de nos quartiers qu'il convient de préserver et restaurer si nécessaire. Les photos du diaporama ont été réalisées et sélectionnées par Geneviève Vermoelen et ont été commentées par Cécile Dubois, historienne d'art, toutes deux passionnées et œuvrant à la sensibilisation des habitants pour le maintien de ces petits trésors d'architecture.

Elles donnent d'ores et déjà rendez-vous aux habitants intéressés, pour une promenade commentée à tra-

vers nos quartiers au printemps prochain.

### **Quelles aides et primes pour rénover son logement ?**

A l'heure où le sommet climatique vient de s'ouvrir à Doha, chacun prend conscience de l'importance des enjeux de la « révolution bas carbone » pour une ville moins émettrice de CO2.

Logements et bureaux émettent ¾ du CO2 bruxellois. Le potentiel de réduction de la facture énergétique est immense ; pour cela des aides et des primes existent.

Un document récapitulatif de toutes les aides et primes à Woluwe-St-Lambert et en RBC a été rédigé et est disponible sur simple demande (tél. 0477 842 705 [tilquin6@hotmail.com](mailto:tilquin6@hotmail.com)).

### **Mon comité gagne à être connu !**

Dans le périmètre Boulevard Brand Whitlock, avenue de Woluwe-St-Lambert, avenue du Castel, avenue du Couronnement, rue J.B. Timmermans et Général Lartigue, **trois comités de quartier sont actifs et collaborent étroitement** ; il s'agit des comités Parvis St Henri, actif depuis 1977, le comité Prekelinden/Bois de Linthout créée en 1996 et enfin le comité MJLL (Marie-José, Lambeau, Lartigue) réactivé récemment.

Ils ont pour objectif principal, la préservation et l'amélioration de la qualité de vie du quartier, la préservation des espaces verts, la diminution de la pression automobile, la protection des zones d'habitat jouxtant la zone



mixte, l'amélioration de la convivialité et du cadre de vie au profit de l'ensemble des habitants.

Depuis de nombreuses années déjà, ils ont opté pour un développement durable mais aussi et surtout soutenable de nos quartiers. Ils ont par conséquent axé leurs actions et activités dans cette perspective. En 2009, ils étaient heureux d'apprendre que la Commune s'était engagée dans le processus d'élaboration d'un Agenda 21 local, plan d'actions pour favoriser le développement durable au niveau communal.

Fin 2011, début 2012, ils ont décidé de tenter de s'inscrire dans la mouvance de la résilience/décroissance à savoir : comment augmenter la résilience de la communauté locale de nos quartiers ou s'inscrire en mode de décroissance heureuse ; résilience étant le degré de capacité d'une localité à absorber un choc sans s'effondrer, le choc étant la fin du pétrole bon marché et abondant. La réponse est simple : par la recherche d'une quête d'autarcie énergétique et alimentaire la plus grande possible ; c'est bien évidemment un processus de longue haleine qui doit induire un changement de nos comportements tant individuels que collectifs ; un premier objectif à la portée de tous, individus et collectivités est la chasse aux gaspil-

lages.

### Perspectives 2013

Eric Kaufmann, membre du comité Prekelinden/Bois de Linthout a initié l'installation d'un compost de quartier dans le parc Itterbeek, projet bloqué pour l'instant par la Commune qui est en négociation avec la Paroisse pour le rachat du parc. Quelques 16 familles du quartier s'y sont inscrites et nous espérons pouvoir installer les compostières au printemps prochain.

Eric a également créé un blog sur lequel les activités des comités sont mentionnées et chaque jeudi, vous pouvez notamment y trouver une petite recette végétarienne.

Les concerts de musique classique à l'église St Henri dont celui du 04.05.13 à 16 h., suivi d'un apéro rencontre sur le Parvis.

Les comités sont également demandeurs d'installer des boxes à vélo pour les riverains. La Commune a déjà fait l'acquisition de 2 boxes (5 à 6 vélos par boxe) dont un sera bientôt installé probablement sur le Parvis St Henri (proximité église).

Le comité MJLL a l'intention de proposer un projet de sensibilisation pour la protection des espaces verts et pour la défense du particularisme du quartier dont notamment les jardi-

nets de façade.

Les comités ont également le projet de développer un système de communication performant avec les habitants afin de pouvoir les informer plus rapidement.

A l'issue de l'exposé de Jacques Bette, les habitants étaient invités à poser leurs questions, exprimer leurs desiderata et idées pour améliorer la vie de nos quartiers.

Les préoccupations exprimées étaient surtout urbanistiques à savoir comment lutter contre la transformation des jardinets de façade en aires de stationnement, comment se prémunir contre les nuisances inhérentes à la division de logements en « kots » d'étudiants ...

### Verre de l'amitié

Pour terminer la soirée, les habitants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié accompagné de quelques « gâteries » faites maison à savoir un cake aux pommes et un cake aux noix, moment particulièrement propice pour continuer les échanges.

Petit regret cependant : peu ou pas d'habitants du quartier engagés dans la vie politique.

*Comité Parvis St Henri : G. Vermoelen*

*Comité Prekelinden/Bois de Linthout : Béatrix Tilquin*

*Comité MJLL : Luc Jamouille*

## Urbanisme

### Extension du Woluwe Shopping Center

Les projets d'extension du Shopping refont surface après quelques années de latence.

Globalement, le projet propose la couverture du parking à l'air libre au coin avenue Paul Hymans (cours Paul Henri Spaak) et la rue Saint-Lambert, par un bâtiment de plusieurs étages qui comprendra notamment une extension des magasins. La couverture du parking à l'air libre au boulevard de la Woluwe est également prévue par une extension de parkings sur plusieurs étages.

Il est bon de savoir que la procédure sera encore longue avant que les permis d'urbanisme et d'environnement soient ou non délivrés. En effet, pour l'instant c'est le projet de cahier de charges qui a été mis à l'enquête publique. Après, l'instruction de l'étude d'incidences durera plus ou moins un an avant que le projet définitif soit à nouveau soumis

à l'enquête publique.

**Par ailleurs, soulignons qu'il est étonnant que le projet de cahier de charges soit mis à l'enquête publique du 13 au 27 décembre (commission de concertation le 11 janvier) alors que la Commune**

**organise une réunion d'information le 8 janvier 2013. Erreur de timing ?**

Nous avons demandé récemment à la Commune de faire correspondre les dates de l'enquête publique avec celle de la soirée d'information. A l'heure de boucler notre bulletin, nous n'avons pas encore reçu de réponse.

**Quoiqu'il en soit, retenez bien la date du 8 janvier à 20 h** (salle du conseil communal) puisque la Commune a prévu une réunion d'informa-



tion afin que les riverains et habitants de la commune puissent prendre connaissance du projet et puissent poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

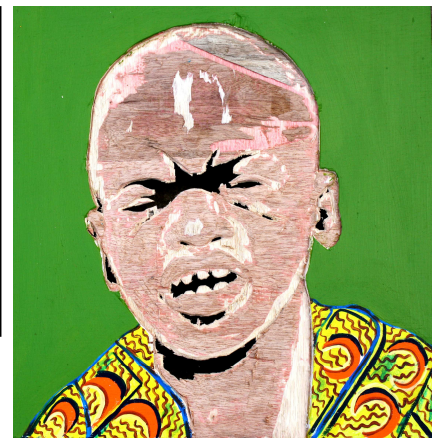
**Mais, nous vous invitons à regarder sur le site internet de la commune ([www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)) s'il n'y a pas de changement de dates que ce soit pour la séance d'information ou pour l'enquête publique.**

*Bernard Devillers*

Chaque année, depuis plus de 30 ans, le Centre culturel Wolu-bilis promotionne, au travers de la collection des Monographies ARTS+, deux artistes de la Communauté française de Belgique par le biais d'une exposition personnelle à La Médiatine et de la publication de deux ouvrages de synthèse en quadrichromie. Aimé Mpane et Samuel Coisne forment le nouveau duo artistique de cette édition.

La Médiatine – Allée Pierre Levie 1 (anciennement chée de Stockel 45), 1200 Bruxelles. Entrée libre Infos : 02 762 39 44

**Aimé Mpane**, né à Kinshasa, combine savoir-faire traditionnel et technologies contemporaines, convaincu que le médium doit s'accorder au message. Chargés de violence, de contestation, de colère, les objets qu'il engendre, icônes creusées à l'herminette dans des panneaux de triplex ou poupées en fragiles résilles d'allumettes, associent la crudité des arts dits « primitifs » ou « premiers » à un engagement politique vibrant de l'actualité la plus brûlante.



le 16 décembre à 16 h 30



Le labyrinthe des mégalo-poles, le dédale des rues, la prolifération des immeubles-tours comme la standardisation de leurs appartements taraudent l'imaginaire de **Samuel Coisne** de solitaires contestations, de secrètes violences. Recyclant les débris de la société de surconsommation dans des mises en scène somptueuses pour leur donner le sublime mais éphémère statut d'œuvres d'art, il nous confronte ainsi à l'essence illusoire du temps et de l'espace.

### Loca Clean suite et fin en ... 2014 !

Les nuisances relatées dans notre numéro précédent ont été appuyées par une pétition initiée par les habitants.

Le responsable de la société visée a répondu à cette pétition en soulignant que, s'il n'est pas seul responsable des nuisances, une autre société occupe une partie du bâtiment ;

il s'est rendu compte que l'extension qu'a pris sa société devenait incompatible avec sa localisation actuelle, mais que malheureusement, même s'il a déjà rompu son bail depuis le 4 août 2011, il est encore tenu à honorer ses loyers jusqu'à la fin août 2014.

Les riverains devront donc patienter jusque là ! Soit encore un an et demi de nuisances ?

Non,! On peut comprendre les impératifs de cette entreprise, mais en attendant son déménagement, celle-ci doit prendre toutes les mesures nécessaires à une bonne cohabitation avec les riverains, comme toute entreprise doit le faire.

Une réunion avec les autorités communales et le locataire a eu lieu et il y a été constaté une amélioration.

*Geneviève Vermoelen*

## Mobilisation en faveur du 30 km/h généralisé en ville

### Des associations lancent une récolte de signatures pour interpeller l'Europe

Les membres de la plateforme « *Ville et Village 30 – Espaces à vivre* » (Inter-Environnement Wallonie ; Inter-Environnement Bruxelles ; GRACQ ; Pro Velo ; Empreintes ; Parents d'enfants victimes de la route ; Gamah ; urbAgora ; Trop de Bruit en Brabant Wallon ; Imagine, demain le monde) et Netwerk Duurzame Mobiliteit ont procédé ce matin à Bruxelles au lancement officiel de la campagne « *30km/h : redonnons vie à nos rues !* ».

**Cette action d'envergure européenne vise à recueillir un million de signatures en faveur de la généralisation du 30 km/h comme vitesse de référence en zones urbaine et résidentielle.**

Plus d'infos sur : [www.30kmh.eu](http://www.30kmh.eu) - [www.ville30.be](http://www.ville30.be)



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : [woluintertiers@hotmail.com](mailto:woluintertiers@hotmail.com) - Site : [www.wiq.be](http://www.wiq.be) - Argenta n°BE77 9795 4933 4142

**Abonnement au Bulletin : 5 € / an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

